

Cahiers du CEVIPOL. 2008/5.
Les working papers de Bruxelles
(<http://dev.ulb.ac.be/cevipol>)

**De l'eurosepticisme aux résistances:
contribution au débat sur la théorisation des conflits
sur l'intégration européenne**

Amandine Crespy, Cevipol, Université libre de Bruxelles
Nicolas Verschueren, Cevipol, Université libre de Bruxelles

Résumé

Cet article entend contribuer aux débats sur la théorisation des conflits sur l'intégration européenne. La perspective historique développée appelle la remise en cause des explications postulant la fin du « consensus permissif » et la montée subséquente de l'eurosepticisme au lendemain du Traité de Maastricht. En réalité, le processus d'intégration européenne peut (et doit) être vu comme un processus intrinsèquement conflictuel, ce qui requiert une approche permettant d'appréhender les formes de contestation depuis ses origines. Pour ce faire, une analyse des résistances à l'Europe est préconisée, car, comparée à la notion d'eurosepticisme, elle semble mieux à même de saisir la diversité des acteurs, des motifs et des représentations subjectives de l'Europe et leur variation au cours du temps, et ce de manière moins normative.

Introduction

Si l'intégration européenne a emprunté une voie difficile, qui s'apparente bien souvent à une pérégrination, les *modi operandi* prévalant au sein des institutions européennes ont toujours visé à faire primer le compromis sur le conflit, le consensus sur le vote, les larges coalitions sur la majorité, la gouvernance sur le gouvernement et les formes conventionnelles de participation politique sur les formes non-conventionnelles. Malgré cela, les processus politiques en cours au sein de l'Union européenne contredisent cette logique de la conciliation. Depuis huit ans maintenant, l'Union européenne est plongé dans une crise constitutionnelle qui soulève des questions existentielles sur l'essence du projet européen. A la recherche d'une explication théorique aux développements paradoxaux des conflits politiques sur l'Union européenne, nombre de spécialistes ont invoqué la fin du « consensus permissif » qui aurait jusqu'alors prévalu et la montée de l'euroscpticisme dans le sillage de la ratification du Traité de Maastricht.¹ Cette interprétation fait figure de thèse communément admise. La notion de « consensus permissif », forgée à l'origine pour l'étude de l'opinion publique américaine², a été reprise une première fois par L. Lindberg et S. Steingold³ afin d'évaluer le soutien à l'intégration européenne. Depuis lors, la littérature traitant du conflit sur l'intégration européenne a connu un développement exponentiel. L'idée prédominante est que le Traité de Maastricht et la fin du « consensus permissif » sur l'Europe ont déclenché une montée de l'euroscpticisme, tant au sein des opinions publiques⁴ qu'au niveau des partis politiques⁵. Dans un article récent comparant la France et Allemagne, Morgane Le Boulay

¹ A titre indicatif, on trouve dans google 4800 références pour « permissive consensus », 672 références associant « permissive consensus » et « euroscpticism », et respectivement 307 et 115 pour leurs équivalents français.

² Vladimer O. Jr., Key, *Public Opinion and American Democracy*. New York, Alfred A. Knopf, 1961

³ Leon N., Lindberg et Stuart A., Scheingold, *Europe's Would Be Polity. Patterns of Change in the European Community*, New Jersey, Prentice Hall, 1991.

⁴ Franklin, Mark, Michael Marsh, et Lauren McLaren, "Uncorking the Bottle: Popular Opposition to European Unification in the Wake of Maastricht.", *Journal of Common Market Studies*, 32, pp. 455-72, 1994; Matthew, Gabel et Harvey D., Palmer, "Understanding variation in public support for European integration", *European Journal of Political Research*, 27, pp. 3-19, 1995; Susan, Milner, "Euroscpticism in France and changing state-society relations", *Journal of European Integration*, 22(1), pp. 35-58, 2000; Klaus, Busch et Wilhelm, Knelangen, "German Euroscpticism", Robert Harmsen and Menno Spiering (dir.) *Party Politics, National Identity and European Integration*, pp. 83-98, 2004; Catherine, De Vries et Kees, van Kersbergen "Interests, Identity and Political Allegiance in the European Union", *Acta Politica*, 42, 307-29, 2007.

⁵ La question de savoir si ce sont les partis politiques ou l'opinion publique qui donne l'impulsion demeure un sujet de controverse. A ce titre voir Liesbet Hooghe (2007) « What Drives Euroscpticism?: Party-Public Cueing, Ideology and Strategic Opportunity », *European Union Politics*, 8(1), 5-12. Paul, Taggart "A Touchstone of Dissent: Euroscpticism in Contemporary Western European Party Systems", *European Journal of Political Research*, 33(3), pp. 363-388, 1998; Aleks, Szczerbiak et Paul, Taggart "Theorising Party-Based Euroscpticism: Problems of Definition, Measurement and Causality", [Sussex European Institute, Working Paper N° 69](http://www.sussex.ac.uk/sei/documents/wp69.pdf) (<http://www.sussex.ac.uk/sei/documents/wp69.pdf>), 2003; Nick, Sitter, "The Politics of Opposition

démontre que si le terme d'euro-scepticisme a connu une formidable carrière publique en France, cela n'est pas tant lié à des taux de soutien à l'intégration européenne plus bas que chez les voisins allemands, qu'à la construction de l'euro-scepticisme comme problème politique par les journalistes, sondeurs et politologues entre le Traité de Maastricht et les élections européennes de 1994.⁶ La croissance concomitante des compétences de l'UE et de la publicisation des enjeux européens produit nécessairement un contraste entre les périodes pro- et post-Maastricht. Cependant, l'analyse basée sur le diptyque consensus/euro-scepticisme est, sinon erronée, du moins trompeuse.⁸ L'argument central de cet article est qu'il est possible, à travers la notion de résistances, de resituer la question de l'euro-scepticisme dans la problématique plus large des conflits dans les systèmes politiques en mutation et ainsi à appréhender de manière moins normative les formes contemporaines aussi bien que passées d'hostilité à l'intégration européenne et surtout à certaines de ses modalités.

Cet article a donc pour objectif de contribuer au débat académique sur la théorisation des oppositions à l'intégration européenne, et ainsi de répondre à l'invitation lancée par Paul

and European Integration in Scandinavia: Is Euro-Scepticism a Government–Opposition Dynamic?”, *West European Politics*, 24(4), pp. 22-39; 2001; Petr, Kopecky et Cas, Mudde, « The two sides of Euroscepticism. Party position on European integration in East Central Europe », *European Union politics*, 3(3), pp. 297-326, 2002; Robert, Harmsen et Menno, Spiering, *Party Politics, National Identity and European Integration*, Amsterdam et New York, Rodopi, pp. 83-98, 2004.

⁶ Morgane, Le Boulay, « La fabrication d'un label, usage du terme « euro-sceptique » en France et en Allemagne », in Laure Neumayer, Antoine Roger et Frédéric Zalewski (dir.), *L'Europe contestée. Espaces et enjeux des positionnements contre l'intégration européenne*, Paris, Michel Houdiard, 2008.

⁸ Dans un article récent, Ian Down et Carol Wilson (2008) arrivent à des conclusions très intéressantes qui vont dans le même sens. Après avoir étudié les opinions publiques vis-à-vis des questions européennes sur une longue période, ils considèrent que le soutien à l'intégration européenne n'était pas plus faible en 2002 que dans les années 1970. Selon les auteurs, le Traité de Maastricht a eu des retombées davantage qualitatives que quantitatives en ce sens où il s'agit d'une plus grande différenciation (ou éclatement) des opinions relatives à l'intégration européenne et de leurs motivations plutôt que d'une baisse du niveau général de soutien à proprement parler. Ils en concluent à la venue d'une ère marquée par un *dissensus contraignant* dont les élites politiques se doivent de tenir compte mais qu'elles peuvent instrumentaliser à des fins électorales. Ils invitent également à une grande prudence dans l'utilisation du terme « consensus » et à bien déterminer sa définition en termes de centralité des opinions plutôt que de niveau de soutien.

¹⁰ Aleks, Szczerbiak et Paul, Taggart, “Introduction: Researching Euroscepticism in the European party Systems: A Comparative and Theoretical Research Agenda”, in Aleks, Szczerbiak et Paul, Taggart (dir.), *Opposing Europe ? The Comparative Party Politics of Euroscepticism. Comparative and Theoretical Perspective*, Oxford et New York, Oxford University Press, p.2, 2008.

Taggart et Aleks Szczerbiak dans leur dernier ouvrage sur l'eurosepticisme partisan¹⁰ à discuter d'approches alternatives. Nous pensons en effet que l'eurosepticisme partisan ne saurait être étudié isolément comme un phénomène en soi et doit s'inscrire dans la problématique du conflit politique sur l'intégration, quels que soient les acteurs impliqués. Afin de questionner les idées couramment avancées, il nous semble utile de mettre en œuvre une démarche interdisciplinaire nourrie d'histoire et de science politique, d'en appeler comme le suggère Yves Déloye aux incertitudes de l'histoire, aux phases de « dévolutions », aux moments de conflit et de désordre.¹¹ Y-a-t-il jamais eu un consensus sur l'intégration européenne ? Peut-on supposer que le récit fédéraliste a eu pour conséquence de négliger les conflictualités sous-tendues dès les premières années de l'intégration européenne ? Comment mettre en œuvre une approche renouvelée pour étudier l'intégration européenne en tant que processus intrinsèquement conflictuel ?

L'étude de l'opinion publique, en tant que la masse agrégée des citoyens, nous semble problématique, et ce, à deux égards. D'une part, il n'existe peu, voire pas, d'instruments et de données disponibles pour la période précédant 1992, à l'exception de l'eurobaromètre créé en 1974. D'autre part, la faible politisation des enjeux européens rend également une telle question problématique. Pourtant, on ne saurait en déduire un consensus au sein de l'opinion, d'après le vieil adage : « qui ne dit mot consent ». Si la théorie du « consensus permissif » se réfère à l'assentiment tacite des masses, le postulat que l'ensemble des citoyens serait plus prompt au consentement face aux transformations politiques et sociales que les élites est peu fondée. Hanspeter Kriesi, en pointant les dynamiques complexes de politisation, suggère au contraire que « l'humeur populaire » à l'égard de l'Europe et niveau de dissensus parmi les élites se répondent en miroir.¹² Pour ces raisons, il semble plus pertinent de s'intéresser aux éléments organisés de l'opinion: partis politiques, syndicats et la « société civile » organisée qui ont participé au processus d'intégration et vis-à-vis duquel elles ont dû se positionner. Si cette approche a l'inconvénient de se concentrer sur les élites, elle permet de cerner les réticences et oppositions parmi les acteurs susceptibles de politiser les enjeux européens et de structurer l'opinion. Il faut également souligner qu'en dépit de la nature permissive de l'état de l'opinion avant Maastricht, cela n'a pas empêché les conflits entre élites sur les finalités de l'intégration européenne, même s'ils ont pu (le plus souvent mais pas toujours) être surmontés

¹¹ Yves, Déloye, *Sociologie historique du politique*, 3^{ème} édition, Collection Repère, Paris, La découverte, 2007, p.100.

¹² Hanspeter, Kriesi, "Postface", in Laure, Neumayer, Antoine, Roger et Frédéric Zalewski (dir.), *L'Europe contestée. Espaces et enjeux des positionnements contre l'intégration européenne*, Paris, Michel Houdiard, p. 261-262, 2008.

par des compromis. On pense ici notamment à la « politique de la chaise vide » gaullienne ou aux résistances britanniques au projet de Communauté économique. Il convient donc de distinguer le compromis, qui postule l'existence de conflits, et le consensus, qui postule l'absence de conflit.

La démonstration se déroule en deux temps. A travers le cas des syndicats, on s'attache d'abord à pointer les critiques de l'Europe qui se sont exprimées dès les débuts de l'intégration européenne, et qui témoignent d'un dissensus latent. Ces conflits se reflètent dans les controverses historiographiques qui ont succédé à la suprématie de la lecture fédéraliste de l'intégration européenne. Dans un deuxième temps, on s'interroge sur la manière d'appréhender théoriquement cette conflictualité. Après une évaluation critique de la notion d'euroscpticisme, on propose une approche en termes de résistances. Elle repose essentiellement sur deux principes. D'une part, la volonté de replacer la problématique du conflit dans le temps long de l'intégration nécessite une notion approche plus unifiante et moins normative au regard des divers acteurs politiques et sociaux concernés. D'autre part, l'impossibilité de fonder une telle analyse sur une définition objective et immuable de l'intégration européenne appelle la prise en compte les lectures subjectives de l'intégration européenne dans la définition même des différentes formes de résistances à l'Europe.

1. L'intégration européenne : un processus fondamentalement conflictuel

1.1 Le dissensus latent dans les premières années de l'intégration : le cas des syndicats

Etudier l'intégration européenne au prisme de l'opposition entre deux perspectives socio-économiques divergentes entre économie organisée et libre marché vise à réduire la focale sur un des aspects les plus récurrents des débats. Au premier abord, la démarche peut sembler anachronique. Cependant, le cas des syndicats semble caractéristique de ce que nous appelons, en opposition au « consensus permissif », le dissensus latent sur l'intégration européenne. En effet, schématisées par une lutte entre partisans d'une « Europe libérale » et défenseurs d'une « Europe sociale », des confrontations entre acteurs politiques et sociaux ont connu un véritable développement avant et après la conclusion des Traités de Rome. A ce titre, l'examen de l'attitude des syndicats envers l'intégration européenne au cours des quinze premières années de l'intégration européenne est particulièrement pertinent. Premièrement, dans un contexte d'après-guerre marqué par l'émergence de nouvelles formes d'organisations sociales et économiques, les syndicats se sont très rapidement interrogés sur le modèle

économique et social incarné par les Traités de Paris (CECA) et de Rome (CEE). En effet, et pour rejoindre l'interprétation de Joseph Weiler, les idéaux de paix, de prospérité et de supranationalisme qui ont animé la Communauté dans ses premières années ont fonctionné au niveau des processus de mobilisation, légitimation et socialisation.¹³ Deuxièmement, les syndicats socialistes et démocrates-chrétiens ont joué un rôle prépondérant dans la justification de l'existence des institutions européennes face à l'opposition communiste. Enfin, les dirigeants syndicaux se sont montrés de plus en plus critiques à l'égard du processus d'intégration européenne au cours de cette période. A l'image du constat dressé par Yves Déloye au sujet de la citoyenneté européenne, le processus d'intégration européenne bouleverse certaines structures historiques induisant ainsi des résistances passées et présentes.¹⁴ L'objectif n'est donc pas ici d'identifier des généalogies ou des causes uniques mais d'appréhender la notion de résistances en tant que révélateur de conflictualités intrinsèquement liées au processus d'intégration européenne.

A l'encontre du récit fédéraliste, la rupture entre la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) et la Communauté économique européenne (CEE) a été reconnue par l'historiographie.¹⁵ Pour Alan Milward, l'idée que les Traités de Rome puissent constituer un substitut aux projets de communauté politique et militaire est trompeuse.¹⁶ Outre la déception des fédéralistes, l'évolution de l'intégration européenne pendant la première décennie était un sujet de mécontentement latent parmi les dirigeants syndicaux européens de l'industrie charbonnière et métallurgique aussi bien que certains membres de l'Assemblée commune qui critiquaient le tournant véritablement libéral pris par l'intégration européenne. Longtemps considérés comme de fervents défenseurs de l'intégration européenne, les syndicats socialistes et démocrates-chrétiens ont souvent été représentés de la sorte par le récit fédéraliste soulignant ainsi l'image d'un enracinement du projet européen dans la société civile. Pourtant, cette idée d'un indéfectible soutien des syndicats avait été nuancée par Ernst Haas et Jean Meynaud, et ce, dès la fin des années cinquante.¹⁷ Comme Werner Bührer l'a récemment

¹³ Joseph, Weiler, « Fin-de-Siècle Europe », in Renaud, Dehousse, *Europe after Maastricht, an ever closer Union ?*, Munich, Law Books in Europe, 1994, p.211.

¹⁴ Yves, Déloye, « Exploring the Concept of European Citizenship, A Socio-Historical Approach », *Yearbook of European Studies, Europeanization*, 14, 2000 pp.197-219.

¹⁵ John, Gillingham, *European Integration, 1950-2003, Superstate or New Market Economy*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003, p.34 ; Corinne, Gobin, *L'Europe syndicale entre désir et réalité*, Bruxelles, Labor, 1997, p.46.

¹⁶ Alan, Milward, *The European rescue of the nation state*, Londres, Routledge, 2000, p.120.

¹⁷ Jean, Meynaud, *L'action syndicale et la Communauté économique européenne*, Lausanne, Ecole de HEC, 1962 ; Ernst, Haas, *The Uniting of Europe, political, social and economic forces, 1950-1957*, Londres, Stevens & Sons, 1958.

démontré pour le *Deutscher Gewerkschaftsbund* (DGB), les réactions face au Plan Schuman étaient complexes et illustraient la présence de conflits d'intérêts nationaux, européens et sectoriels¹⁸. En effet, en dépit de ce soutien syndical à l'égard de l'intégration européenne, la plupart des dirigeants syndicaux étaient mus par des considérations nationales et sectorielles qui se concluaient par des divergences parfois profondes au sein de la Confédération internationale des syndicats chrétiens¹⁹ et de la Confédération internationale des syndicats libres.²⁰ Ces ambiguïtés envers l'Europe étaient particulièrement visibles dans leurs relations avec la base syndicale. Si les dirigeants syndicalistes jugeaient essentielle la promotion de l'idée européenne au sein des communautés ouvrières, la plupart d'entre eux refusaient d'en politiser l'enjeu. En effet, Sylvain Schirmann et Cédric Guinand ont succinctement montré l'existence d'une confiance limitée dans les institutions européennes au sein de Force ouvrière (FO) et de la Confédération française démocratique du travail en France (CFDT) et du DGB en République fédérale d'Allemagne.²¹ Le soutien des leaders syndicaux tant socialistes que démocrates-chrétiens pour le projet de paix européenne contribua à prévenir les controverses sur l'intégration européenne au sein des sociétés européennes.²² La réticence à utiliser les mouvements sociaux afin de faire pression sur les institutions européennes s'affaiblit à la fin des années cinquante avec la première grande crise sociale. Toutefois, la concurrence des organisations communistes contraignit les syndicats socialistes et démocrates-chrétiens à éviter de nouveaux conflits sur la question européenne. C'est pourquoi, ce n'est que le 4 juillet 1964 que s'est tenu à Dortmund le premier mouvement social européen lié à l'intégration européenne lors de la manifestation des ouvriers mineurs en faveur d'un Statut européen du Mineur et la mise en œuvre d'une Europe sociale. En dépit de leurs contradictions, les dirigeants syndicaux redoutaient que l'intégration ne devienne une source de décomposition des conquêtes sociales obtenues au lendemain de la 2nd Guerre mondiale comme par exemple les salaires en Belgique, les nationalisations en France ou la structure des relations

¹⁸ Werner, Bühner, « Les syndicats ouest-allemands et le Plan Schuman », in Andreas, Wilkens, *Le Plan Schuman dans l'Histoire, intérêts nationaux et projet européen*, Bruxelles, Bruylant, 2004, pp. 307-308.

¹⁹ Patrick, Pasture, *Histoire du syndicalisme chrétien international, la difficile recherche d'une troisième voie*, (traduit du néerlandais par Serge Govaert), Paris, L'Harmattan, 1999, p.282.

²⁰ Maria Elena, Guasconi, « The International Confederation of Free Trade Unions' Policy towards the European integration process from 1950-1957 », in Eric, Bussière et Michel, Dumoulin, *Milieux économiques et intégration européenne*, Arras, Artois Presse Université, 1998, p. 361.

²¹ Sylvain, Schirmann, « Les syndicats ouvriers français et les institutions européennes de la CECA aux traités de Rome », in Marie-Thérèse, Bitsch, *Le couple France-Allemagne et les institutions européennes*, Bruxelles, Bruylant, 2001, p.292. Cédric, Guinand, « Les syndicats allemands et les institutions européennes », in *Idem*, p.301.

²² Corinne, Gobin, *Consultation et concertation sociales à l'échelle de la Communauté économique européenne : étude des positions et stratégies de la Confédération européenne des syndicats, 1958-1991*, Thèse de doctorat, Université libre de Bruxelles, 1996, p.29.

industrielles en République fédérale d'Allemagne. Ces appréhensions se concrétisèrent lors des négociations du Traité de Rome dont les dispositions en matière sociale étaient restées délibérément ambiguës. Alors que des déceptions syndicales s'étaient déjà esquissées au vu de la faiblesse des politiques sociales de la CECA, le Traité de Rome confirmait à leurs yeux le tournant libéral de l'intégration européenne.²³ La menace que le Marché commun ne devienne un lieu de concurrence entre travailleurs était partagée par les syndicats socialistes et démocrates-chrétiens.²⁴ Cette pression syndicale à l'égard du processus d'intégration européenne expliquerait leur non convocation aux négociations des Traités de Rome.

Malgré les dispositions sociales du traité de la CECA qui incluaient une harmonisation dans le progrès des conditions de vie et de travail, son « achèvement » fut long et incomplet. La recherche d'une politique sociale européenne était confrontée à une vision libérale classique basée sur l'idée que la croissance économique est une garantie à l'amélioration des conditions sociales. Si la Haute Autorité de la CECA tenta de mettre en œuvre des politiques sociales européennes, le Marché commun fut également invoqué par les représentants patronaux comme une contrainte à opposer aux revendications sociales. Afin de contourner cette tendance, les représentants syndicaux envoyèrent une déclaration à la Haute Autorité en Juillet 1957 estimant qu'ils ne pourraient accepter un nivellement du Traité de la CECA au niveau du Traité de Rome.²⁵ Cette soudaine prise de conscience coïncidait avec la perception d'un affaiblissement du principe supranational et d'une prédominance du Conseil des Ministres sur la Haute Autorité ou la Commission. Même le Comité consultatif (institution similaire au Comité économique et social mais limité aux industries du charbon et de l'acier) devint un objet de critique pour les syndicats qui considéraient de plus en plus cette institution dénuée de véritables pouvoirs, incapable de remplir les conditions d'une démocratie économique.²⁶ Bien entendu, comme le démontre Ernst Haas, ces revendications étaient liées aux craintes nationales²⁷ mais elles résultaient également de la position dominante de l'Etat en tant qu'intermédiaire entre le marché et les individus. Derrière la profusion de débats sur la relance européenne et les Traités de Rome, la vitalité et le dynamisme des idées européennes

²³ Patrick, Pasture, « Adieu aux illusions. La CISC devant la CEE. 1958-1974 », in Eric, Bussière et Michel, Dumoulin, *Milieus économiques et intégration européenne*, Arras, Artois Presse Université, 1998, pp.372-373.

²⁴ Colin, Beever, *European Unity and the Trade Union movements*, Leyden, A.W. Sijthof, 1960, p.48.

²⁵ Archives CECA, CEAB 15 n°59/4, Déclaration des syndicats affiliés au Comité des XXI concernant la révision du Traité de Paris, Juillet 1957.

²⁶ Antonio, Varsori, « Le comité économique et social européen et ses tentatives pour influencer la politique de la CEE, puis de l'UE », in Eric, Bussière, Michel, Dumoulin et Sylvain Schirmann, *Europe organisée, Europe du libre-échange ? Fin XIXe siècle-Années 1960*, Bruxelles, Euroclio n°34, 2006, p.238.

²⁷ Ernst, Haas, *op. cit.*, p.330.

s'appauvrissaient. A ce titre, Patrick Pasture a bien mis en évidence la manière dont les syndicats démocrates-chrétiens ont développé des discours illusoires sur la nature sociale de l'intégration européenne.²⁸ La conséquence de cette évolution fut que certains syndicalistes se détournèrent de leurs espoirs européens et réintégrèrent la scène nationale. En 1955, André Renard, syndicaliste socialiste belge et ancien président du Comité consultatif, déclara que les matières sociales avaient été inscrites dans le Traité avec pour objectif d'obtenir l'assentiment des organisations ouvrières.²⁹ En Mai 1959, un Congrès européen du travail tenu à Paris et rassemblant des hommes politiques et syndicalistes socialistes visait à relancer le projet fédéraliste. Une des conclusions du Congrès était que l'intégration européenne était de plus en plus dominée et détournée par des forces pseudo-libérales.³⁰

Ce bref exposé des attitudes syndicales à l'égard de l'intégration européenne démontre que les revendications pour une Europe sociale, les protestations contre une Europe libérale où l'intérêt du marché prédomine sur celui des individus ne sont pas nées avec Maastricht, la fermeture de l'usine Renault-Vilvorde ou l'émergence de mouvements altermondialistes. Le milieu des années soixante n'est pas marqué par un « consensus permissif » au sein des organisations syndicales mais davantage par la critique, les désillusions et le retrait national nourrissant ainsi un dissensus latent. Avec un certain cynisme, Elie Barnavi et Krzysztof Pomian estimaient que l'intégration européenne a toujours été une entreprise libérale et que les réactions françaises en 2005 peuvent s'expliquer soit par le fait que les Français avaient été distraits pendant les 48 dernières années soit qu'il s'agissait d'une véritable malhonnêteté³¹. Pour leur part, Bino Olivi et Alessandro Giaccone souligne le fait que le « non » français était paradoxal dans la mesure où les principales critiques s'adressaient à des parties du Traité déjà en application.³² Ce saut temporel entre les syndicats dans les années cinquante et le « non » français vise à souligner la permanence de conflits d'interprétations et de relativiser l'idée de rupture et de nouveauté. Si l'on ne peut parler d'un processus continu partant des déceptions syndicales des années cinquante au Traité de Maastricht et à la crise constitutionnelle, ces éléments nous incitent à repenser les résistances à l'intégration européenne et à remettre en cause la notion « consensus permissif ». Nous pouvons alors

²⁸ Patrick, Pasture, « Adieu aux illusions... », *op. cit.* p.377.

²⁹ André, Renard, « La relance européenne » in *Syndicats*, 17 septembre 1955.

³⁰ Archives Fondation André Renard, Syndicalisme international, syndicalisme face à l'Europe, Congrès européen du Travail tenu à Paris, mai 1959.

³¹ Elie, Barnavi et Krzysztof, Pomian, *La révolution européenne*, Paris, Perrin, 2008, pp.131-132.

³² Alessandro, Giaccone et Bino, Olivi, *L'Europe difficile, Histoire politique de la construction européenne*, (traduit de l'italien par Katarina Cavanna), France, Gallimard, 2007, pp.433-434.

peut-être reprendre les mots de Joseph Weiler qui constatait en 1994 que le principal changement entre les années cinquante et quatre-vingt-dix serait que l'Europe est devenue simplement « *politics as usual* » et que Maastricht ne représenterait plus « *a vehicle for the original foundational values* ». ³³

Phénomène historiographique marquant, l'écriture de l'histoire de l'Europe depuis 1945 et celle de la construction européenne ne parviennent que difficilement à se recouper. En effet, d'Eric Hobsbawm à Tony Judt en passant par Richard Vinen, les historiens contemporanéistes ne parviennent que difficilement à articuler le national, l'international et l'europeen. Néanmoins, de nouvelles approches historiographiques apparaissent pour révéler des tendances historiques lourdes, principalement au niveau économique. La mise en confrontation de ces recherches fournit une clé de compréhension des résistances à l'intégration européenne dans la mesure où les interprétations divergentes renvoient à une certaine conflictualité de l'enjeu européen.

1.2 Le contentieux sur la nature de l'intégration européenne au prisme de la controverse historiographique

L'examen des nouvelles réflexions historiques et leur mise en comparaison fournissent deux clés d'analyse. D'une part, ces ouvrages reflètent le *Zeitgeist* qui anime les historiens de la construction européenne à une époque de crise constitutionnelle. D'autre part, cette confrontation illustre le caractère éminemment et volontairement imprécis du projet européen laissant les acteurs libres d'y injecter leurs attentes en fonction des résultats recherchés. Pour l'historien Tony Judt, si un Traité précis des objectifs et des institutions d'une Union européenne avait été proposé dans les années cinquante au corps électoral des divers Etats d'Europe occidentale, il aurait été rejeté. Bien qu'on connaisse les limites de la méthode contrefactuelle, il ne fait aucun doute que le grand avantage de l'idée européenne au lendemain de la 2nd GM résidait dans son imprécision. ³⁴

Longtemps interprétée selon la dichotomie Etat/Europe, l'histoire de l'intégration européenne se lit de plus en plus en termes d'oppositions entre une Europe économiquement et

³³ Joseph Weiler, « Fin-de-Siècle... *op. cit.*, p. 204 et 213 ;

³⁴ Tony, Judt, *Après Guerre, Une histoire de l'Europe depuis 1945*, (traduit de l'anglais par Pierre-Emmanuel Dauzat), Paris, Armand Colin, 2007, p.853.

socialement régulée et une Europe du libre échange.³⁵ L'essence, les origines et les développements du processus d'intégration sont plus que jamais une cause de divergences historiographiques. Si la critique et la remise en cause des acquis constituent la sève de la recherche, le fait que des récents travaux historiques réinterrogent le modèle économique-institutionnel de l'intégration européenne dans les années cinquante interpelle. Cette controverse historique reflète la conflictualité des perceptions normatives et subjectives de l'intégration européenne d'un point de vue social et économique.

Selon Jacques Delors, la grande réussite de la CECA fut d'allier les deux perspectives économiques : la planification et le libéralisme.³⁶ Cette ambivalence du projet européen a nettement contribué aux interprétations divergentes des lectures de l'histoire de l'intégration européenne et au positionnement des acteurs politiques et sociaux. Dès lors, les évolutions et « dévolutions » du processus d'intégration européenne ont tour à tour alimenté les perspectives axées sur le caractère libéral du projet ou sur ses composantes sociales. Loin de se limiter à cette dichotomie, les interprétations historiques courantes de l'intégration européenne peuvent se décliner en quatre grands ensembles selon Hartmut Kaelble : le déclin de l'intégration européenne, l'intégration européenne comme un Etat européen en développement, l'intégration européenne comme une entreprise technocratique et finalement, une Union européenne représentant une forme *sui generis* de puissance politique.³⁷ En effet, depuis la révolution milwardienne, les nouvelles approches historiques de l'intégration européennes ont réexaminé la nature du processus d'intégration européenne, et plus particulièrement les travaux d'Andrew Moravcsik et de John Gillingham.³⁸ Ces approches nouvelles et polémiques interpellent le traditionnel récit fédéraliste qui s'est développé depuis le début de l'intégration européenne. Si cette récente historiographie fournit des interprétations originales voire iconoclastes, le travail historique en est encore, comme l'affirme Gillingham, à ses balbutiements.³⁹

Ce hiatus historique est très nettement illustré par deux ouvrages récents consacrés à l'histoire de l'intégration européenne. Dans son polémique *European integration, 1950-2003*,

³⁵ Eric, Bussière, Michel, Dumoulin et Sylvain, Schirmann, *Europe organisée, Europe du libre-échange ? Fin du XIXe siècle-Années 1960*, Bruxelles, Euroclio n°34, 2006.

³⁶ Jacques, Delors, in Dirk, Spierenburg et Raymond, Poidevin, *Histoire de la Haute Autorité de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier. Une expérience supranationale*, Bruxelles, Bruylant, 1993, p.IX.

³⁷ Hartmunt, Kaelble, *Les chemins de la démocratie européenne*, (traduit de l'allemand par Nicole Thiers), Paris, Belin, 2005, pp.83-95.

³⁸ Desmond, Dinan, « The Historiography of European Integration », in Desmond, Dinan, *Origins and Evolution of the European Union*, Oxford, Oxford University Press, 2006, p.310.

³⁹ John, Gillingham, *European Integration, ... op. cit.*, p.XI.

John Gillingham met en pièce le récit fédéraliste et critique les influences institutionnelles de Jean Monnet. Sa théorie repose sur la confrontation entre dirigisme et libre-marché incarnés par Jean Monnet, Walter Hallstein et Jacques Delors d'une part et Ludwig Erhard et Margaret Thatcher d'autre part. Pour Gillingham, la source du problème n'est pas la passivité ou l'inactivité mais plutôt une politique mal ajustée d'approfondissement, d'intégration positive et de construction institutionnelle.⁴⁰ Sur un plan normatif, son ouvrage donne à penser que les gouvernements européens et la Commission européenne devraient soutenir et renforcer une intégration négative. Le Traité de Rome ne constituerait pas une relance du processus d'intégration mais davantage sa véritable impulsion. A l'opposé et dans un ton plus classique, René Leboutte souligne la relation entre les théories keynésiennes et les premiers pas de l'intégration européenne⁴¹. Pour cet historien, la revendication d'un Modèle social européen pourrait être le début de la formation d'une Europe sociale avec pour corollaire une confiance renforcée des Européens dans les institutions européennes.⁴² Ce constat de la nécessité d'un retour de la puissance publique régulatrice est considéré par Tony Judt comme une des pierres de touche des sociétés européennes contemporaines.⁴³ Le retour de la question sociale au tournant du millénaire et la critique élimée du rôle de l'Etat dans l'économie, fait de l'Union européenne un facteur de déstabilisation de l'Etat interventionniste. La solution à la crise qui secoue l'Europe depuis une dizaine d'années se trouverait donc dans un approfondissement de l'intégration européenne et plus particulièrement en matière de politique sociale. John Gillingham et René Leboutte adoptent donc deux points de départs distincts et produisent des interprétations divergentes de l'essence et de l'avenir de l'intégration européenne. Alors que John Gillingham insiste sur le rôle prédominant joué par les forces du marché et l'impulsion libérale insufflée par le Traité de Rome, René Leboutte met en lumière l'adéquation entre les principes keynésiens omniprésents dans l'immédiat après guerre et les politiques économiques nationales et européennes. Dans ce cas-ci, les débats historiques sont affectés par les tentatives de résolutions de la crise européenne. En effet, tant John Gillingham qu'Andrew Moravcsik ont été critiqués pour leur méthodologie et leur usage des sources primaires⁴⁴. A la lumière de cette brève introduction sur les conflits d'interprétations, on ne

⁴⁰ *Idem*, p.480.

⁴¹ René, Leboutte, *Histoire économique et sociale de la construction européenne*, Bruxelles, Peter Lang-P.I.E., 2008, pp.37-48.

⁴² *Idem*, p.682.

⁴³ Tony, Judt, *Reappraisals : Reflections on the forgotten twentieth century*, Londres, William Heineman, 2008, pp.420-425.

⁴⁴ Desmond, Dinan, « The Historiography of... *op. cit.*, p.318 ; Laurent, Warlouzet et Jérôme, Wilson, « Compte-rendu », *Richie Europa Newsletter*, n°1, Mars 2006.

peut que suivre John Gillingham lorsqu'il affirme que tant l'histoire de l'intégration européenne que l'intégration elle-même reste une source de confusions et de controverses.⁴⁵

En quoi ce débat historiographique est-il pertinent pour l'étude de la conflictualité sur l'intégration européenne ? Loin d'offrir un récit irréprochable de l'intégration, la controverse historique autorise à de nouvelles interprétations concernant les attitudes des acteurs politiques et sociaux et incite à dépasser les lignes de fractures traditionnelles dessinées par la Guerre froide. Parce qu'elle se cristallise sur les premiers temps de l'intégration européenne et qu'elle fait appel à des sources et faits distincts, cette controverse peut être connectée aux perceptions conflictuelles de la nature de l'intégration européenne par les acteurs. Le récit fédéraliste n'aide aucunement à comprendre l'évolution des critiques et résistances de ces perceptions. Il contribue davantage à simplifier les discours sur l'Europe libérale, le déficit social ou l'assimilation culturelle. Il est indéniable que l'historiographie de l'intégration européenne est devenue plus riche et plus subtile depuis la fin des années quatre-vingts. Toutefois, ces débats ne sortent que difficilement des cercles académiques⁴⁶ et leur vulgarisation se heurte au discours européen officiel et auto-justificatif. A ce titre, le champ des résistances à l'intégration européenne reste un domaine en friche.

L'idée de consensus permissif jointe à une vision trop linéaire de l'histoire de l'intégration européenne a conduit à négliger les conflits, désillusions et reflux qu'elle a pu susciter. Dès lors, la notion de résistances proposée dans la deuxième partie de cet article constitue une piste de réflexion permettant, davantage que le terme contemporain d'euroscpticisme, « d'apprécier la persistance du passé, évaluer l'influence (sur l'action présente) des actions et configurations sociales passées ».⁴⁷

⁴⁵ John, Gillingham, *European Integration, ... op.cit.*, p.XI.

⁴⁶ Desmond, Dinan, « The Historiography of... *op. cit.*, p.322.

⁴⁷ Déloye Y., *Sociologie historique du politique*, 3^{ème} édition, Collection Repère, Paris, La découverte, 2007, p.23

⁵² Paul, Taggart, 1998, *op. cit.* ; Paul, Taggart et Aleks, Szczerbiak, "Parties, Positions and Europe: Euroscpticism in the EU Candidate States of Central and Eastern Europe" [OERN Working Paper No 2](#), mai 2001; Aleks, Szczerbiak et Paul, Taggart, 2003, *op.cit.*, Aleks, Szczerbiak et Paul, Taggart, 2008, *op.cit.*

2. De l'eurosepticisme aux résistances à l'intégration européenne : vers une nouvelle approche

2.1 L'eurosepticisme : une notion épuisée

Si de nombreux auteurs ont émis des critiques envers le terme d'eurosepticisme, peu l'ont fait de manière précise. Cependant, notre plaidoyer pour une approche alternative en termes de résistances ne peut être fondé que sur une analyse approfondie des failles liées à cette notion et ses usages. Il nous semble dès lors essentiel de préciser en quoi l'eurosepticisme nous semble aujourd'hui constituer une impasse au regard de la complexité des formes de conflictualités qui caractérisent l'intégration européenne. Nos critiques portent principalement sur trois points : l'absence de définition cohérente de l'eurosepticisme et la focalisation sur la catégorisation des partis politiques, l'enracinement de cette notion dans son contexte historique d'origine, et sa forte charge normative.

En premier lieu, la prolifération sémantique autour de l'eurosepticisme est symptomatique de l'absence de définition unifiée et cohérente de cette notion, et ce, en dépit d'un important travail typologique portant sur les partis politiques. L'objectif ici n'est pas de fournir une revue détaillée de la littérature sur l'eurosepticisme mais plutôt de proposer un examen critique d'une notion hégémonique lorsqu'il s'agit d'appréhender théoriquement la question du conflit sur l'intégration européenne. S'il est souvent utilisé en référence aux opinions publiques, et en premier lieu dans la sphère journalistique, le terme d'eurosepticisme a été principalement élaboré par les spécialistes des partis politiques. Leurs travaux nous intéressent d'autant plus que nous nous concentrons sur les organisations jouant un rôle dans la sphère publique et politique. La distinction, désormais bien connue, proposée par A. Szczerbiak et P. Taggart entre eurosepticisme de principe (*hard*) et eurosepticisme qualifié ou (*soft*)⁵² a donné lieu à un vaste débat sur la classification des partis politiques et la pertinence de différentes typologies de l'eurosepticisme. P. Kopecky et C. Mude⁵³ ont ainsi critiqué la définition trop large de l'eurosepticisme *soft* ainsi que la confusion implicite entre « l'UE en général » et « l'UE comme elle est » ; ils ont également pointé le flou de la distinction entre les deux types d'eurosepticisme. Ils ont alors proposé une typologie bidimensionnelle basée sur la distinction entre soutien diffus et soutien spécifique à

⁵³ Petr, Kopecky et Cas, Mude, 2001, *op.cit.*

l'intégration européenne.⁵⁴ Cette controverse a amené A. Szczerbiak et P. Taggart à raffiner leurs propres concepts. Ce débat sur la définition de l'eurosepticisme au sein des partis politiques fut également lié à la recherche de ses déterminants, focalisée sur la dichotomie entre stratégie⁵⁵ et idéologie. En outre, d'autres auteurs ont proposé une approche gradualiste engendrant des catégories d'eurosepticismes situées sur un⁵⁶ ou deux⁵⁷ continuums. Ces définitions typologiques, outre l'effet de réification et de statisme inhérent à toute typologie, cherchent à distinguer entre les différents degrés du phénomène, avant même d'en avoir donné une définition satisfaisante. Cela a pour effet de classer dans la même catégorie des objets recouvrant des réalités très diverses. Or, pour G. Sartori, une typologie doit d'abord distinguer entre catégories de nature, avant de distinguer en degré à l'intérieur des catégories.⁵⁸ Alors que la notion en -isme induit une théorisation substantialiste, ces approches typologiques témoignent d'une impossibilité de définir des critères fiables de distinction entre les différents types d'eurosepticisme. La distinction entre l'intégration européenne en tant que principe et l'Union européenne telle qu'elle est (où sa trajectoire présente et future)⁵⁹ demeure largement inopérante. Nous reviendrons plus en détail sur ce point par la suite.

Un autre pan de la recherche sur l'eurosepticisme, moins soucieux des questions typologiques, s'attache à étudier la manière dont l'eurosepticisme s'enracine et se construit dans les espaces politiques nationaux. Les variables culturelle et historique sont alors mises en

⁵⁴ Leur typologie postule quatre combinaisons possibles déterminant quatre formes d'eurosepticismes : les euro-enthousiastes (qui offre un soutien spécifique et diffus à l'intégration européenne), euro-rejet (ni soutien spécifique ou diffus), eurosceptiques (soutien diffus mais non spécifique), europragmatiques (soutien spécifique mais pas diffus) europragmatists (soutien spécifique mais pas diffus).

⁵⁵ Paul, Taggart et Aleks, Szczerbiak, 2001, *op.cit.*; Aleks, Szczerbiak et Paul, Taggart, 2003, *op.cit.* ; Sitter, Nick "Opposing Europe: Euro-Scepticism, Opposition And Party Competition", Sussex European Institute, Working paper n°56, 2002 ; FitzGibbon, « The Triumph of Strategy over ideology ? Eurosepticism in the Irish party system » in Laure, Neumayer, Antoine, Roger et Frédéric Zalewski (dir.), *L'Europe contestée. Espaces et enjeux des positionnements contre l'intégration européenne*, Paris, Michel Houdiard, pp. 55-79, 2008.

⁵⁶ Christopher, Flood, "Eurosepticism: A Problematic Concept", Communication lors de la 32^{ème} Conférence annuelle de l'UACES et de la 7^{ème} Research Conference, Queen's University Belfast, 2-4 septembre 2002, cité dans Szczerbiak, Aleks et Taggart, Paul (2003), *op. cit.*, p. 6.

⁵⁷ Jan, Rovny, "Conceptualising Party-based Eurosepticism: Magnitude and Motivations", *Collegium*, n°29, pp. 31-47, 2004 ; Jean-Benoît, Pilet et Emilie, van Haute, "Les réticences à l'Europe dans un pays europhile. Le cas de la Belgique", in Lacroix, Justine et Coman, Ramona (dirs.) *Les résistances à l'Europe. Cultures nationales, idéologies et stratégies d'acteurs*, Editions de l'ULB, 211-225, 2007.

⁵⁸ Sartori, Giovanni (1970) « Concept misformation in Political science », *The American Political Science Review*, 64(4), 1033-1053.

⁵⁹ Petr, Kopecky et Cas, Mudde, 2002, *op.ct.*, Aleks, Szczerbiak et Paul, Taggart, 2008, *op.cit.*, p.3.

exergue dans l'explication du phénomène eurosceptique.⁶⁰ Dans ces analyses, l'euroscepticisme semble souvent être déterminé par ses traits nationaux, dessinant en creux une définition idiosyncratique du phénomène. Le problème ici est que, les auteurs utilisant des définitions toujours différentes de l'euroscepticisme, on peut s'interroger sur la possibilité de mettre en œuvre la méthode comparative. Si l'attention est parfois déplacée vers les intellectuels, la presse ou les comportements électoraux, l'approche demeure là encore très partito-centrée. De manière générale, l'insatisfaction des auteurs à l'égard de la notion d'euroscepticisme les incite à utiliser des néologismes qui correspondent mieux à des contextes, critiques ou acteurs particuliers : l'« euro-indifférence »,⁶¹ l'« europhobie »,⁶² l'« euroréalisme »,⁶³ les « européanistes critiques »,⁶⁴ « eurocynicism »,⁶⁵ etc. Entre la non-définition liée à un état de l'opinion et la focalisation sur la classification des partis politiques, la notion d'euroscepticisme s'avère implicitement inappropriée pour toute une série d'acteurs organisés : jusqu'à présent, peu d'auteurs se sont aventuré à parler de parlement, de syndicats ou d'association de consommateurs eurosceptiques. Cela doit-ils signifier que ces acteurs n'émettent pas de critiques ou d'oppositions envers l'intégration européenne ?

Deuxièmement, la faiblesse de la notion d'euroscepticisme tient au fait que son usage en science politique se voit nécessairement télescopé par son utilisation dans le langage courant, et avant tout, par la signification que lui a conférée le contexte historique dans lequel il a été forgé. Cela en fait une notion historiquement marquée. C'est dans la Grande-Bretagne des années quatre-vingts qu'émerge le terme d'euroscepticisme. Il est alors utilisé dans la presse pour désigner ceux qui s'opposent à l'adhésion du Royaume-Uni à la Communauté européenne : les « *anti-marketeters* ». ⁶⁶ A l'époque du Traité de Maastricht et des débats post-ratification, le terme a alors été appliqué à d'autres contextes qui élargirent son sens premier. Les eurosceptiques devinrent ceux qui s'opposaient à une extension des délégations de

⁶⁰ Robert, Harmsen et Menno, Spiering, 2004, *op.cit.*; Justine, Lacroix et Ramona, Coman (dir.) *Les résistances à l'Europe. Cultures nationales, idéologies et stratégies d'acteurs*, Bruxelles: Editions de l'ULB, 2007 ; Laure, Neumayer, Antoine, Roger et Frédéric Zalewski, 2008, *op.cit.*

⁶¹ Florence, Delmotte, « Les résistances à l'Europe au prisme de la sociologie historique de Norbert Elias », in Justine, Lacroix et Ramona, Coman, 2007, *op.cit.*, 17-29.

⁶² Olivier, Rozenberg, « La faute à Rousseau ? Les conditions d'activation des quatre idéologies critiques de la construction européenne en France », in Justine, Lacroix et Ramona, Coman, 2007, *op.cit.*, 129-154.

⁶³ Laure, Neumayer, „Euroscepticism as a political label: The use of European Union issues in political competition in the New Member States“, *European Journal of Political Research*, n° 47, 135-160, 2007;

⁶⁴ Donatella, Della Porta, « The Anti-Globalisation and the European Union : Critics of Europe », Notre Europe, Policy Paper n°22, 2006.

⁶⁵ André, Krouwel et Koen, Abst “Varieties of Euroscepticism and Populist Mobilization: Transforming Attitudes from Mild Euroscepticism to Harsh Eurocynicism”, *Acta Politica*, 42, 252–270, 2007.

⁶⁶ Robert, Harmsen et Menno, Spiering, 2004, *op.cit.*, p. 14.

compétences aux institutions européennes et craignaient une perte de la souveraineté et l'identité nationales. M. le Boulay⁶⁷ montre bien comment, en France, le terme euroscepticisme est apparu et a été construit, entre 1990 et 1994, comme un problème politique par les communautés scientifique et journalistique sur la base de sondages, du faible score au référendum sur le Traité de Maastricht et du faible taux de participation aux élections européennes de 1994. Dans la deuxième moitié des années quatre-vingt-dix, les manifestations d'hostilité envers l'intégration européenne semblent venir de toutes parts. L'essor du mouvement altermondialiste a nourri la contestation dénonçant l'Union européenne comme le « cheval de Troie de la mondialisation néo-libérale ». En Allemagne, c'est autour du thème de la monnaie unique que s'est exprimée l'*Euroskepsis* allemande.⁶⁸

Les chercheurs se trouvent alors confrontés au paradoxe suivant. Tandis qu'ils se saisissent de l'euroscepticisme à un moment où son usage s'est terriblement banalisé, le terme demeure fortement connecté à son contexte d'origine : le début des années 1990. Or, dans ce contexte, il a essentiellement revêtu une dimension radicale,⁶⁹ liée au souverainisme et au nationalisme. De fait, la grande majorité des discours publics comme des travaux académiques se référant à l'euroscepticisme visent des acteurs qui prêchent la défense de la nation contre l'Europe et se situent le plus souvent à la droite et l'extrême droite des spectres politiques. Or, plutôt que sur l'opposition frontale des anti-européens, une grande partie des discussions porte aujourd'hui davantage sur les critiques qualifiées visant certaines modalités de l'intégration européenne. Enfin, et cela nous semble plus important, la notion d'euroscepticisme entretient un rapport problématique à la temporalité historique. D'une part, son enracinement dans le contexte de l'immédiat post-Maastricht et son caractère binaire (pro versus anti-européen) la rend quasi obsolète pour appréhender la complexité et la diversité des résistances présentes à l'intégration européenne. D'autre part, son caractère contemporain la rend quelque peu anachronique au regard des manifestations passées d'opposition au projet européen. Peu de chercheurs ne se sont en effet aventurés à parler de l'euroscepticisme des années 1950, ou à qualifier Charles de Gaulle d'eurosceptique, et ce en dépit de son hostilité ostensible à l'égard de la supranationalité et des « technocrates apatrides ». Cela pourrait cependant être également lié à une autre caractéristique de l'euroscepticisme.

⁶⁷ Morgane, Le Boulay, 2008, *op.cit.*

⁶⁸ Frank, Decker et Florian, Hartleb, « L'euroscepticisme en Allemagne. Les partis politiques et l'Union européenne », in Laure, Neumayer, Antoine, Roger et Frédéric Zalewski, 2008, *op.cit.*, 34-54.

⁶⁹ Menno, Spiering, « British Euroscepticism », in Robert, Harmsen et Menno, Spiering (dir.), 2004) *op. cit.*, p. 130.

Sa forte charge normative, et c'est la troisième critique que l'on développera ici, rend en effet son utilisation dans le champ scientifique problématique. En effet, la connotation exclusivement négative du terme en a fait une arme politique de premier choix, permettant de disqualifier d'éventuels adversaires politiques. Cela explique son succès dans la presse et les discours publics, qui use et abuse du label eurosceptique afin de disqualifier toute critique envers l'Union européenne.⁷⁰ Laure Neumayer a par exemple récemment montré comment ce terme est utilisé comme une « étiquette » politique dans les pays d'Europe centrale et orientale⁷¹. Dès lors, il reflète avant tout les stratégies d'acteurs au sein de champs politiques compétitifs. Le fait que l'étiquette puisse aller et venir est là aussi caractéristique de la contingence qui caractérise l'acceptation sociale des critiques de l'Union européenne. Si la plupart des acteurs refusent de se voir traiter d'eurosceptiques, le politicien néerlandais Fritz Bolkestein avait, dans les années 1990, assumé ce statut alors qu'il fut le premier à éveiller le ressentiment aux Pays-Bas contre une Europe trop supranationale, trop sociale et trop chère⁷². Dans un développement ironique de l'histoire, c'est lui qui fustigera quelques années plus tard les opposants « eurosceptiques » à son projet de directive sur la libéralisation des services dans l'Union européenne.

Ainsi, la mise en œuvre de l'approche par l'euroscepticisme du conflit sur l'intégration européenne tend à normativiser les travaux de science politique. Les chercheurs, lorsqu'ils qualifient certains acteurs d'eurosceptiques, tendent inévitablement à les disqualifier. De manière patente, la recherche sur les partis eurosceptique s'est structurée autour de l'hypothèse opposant partis *mainstream* pro-européens et partis eurosceptiques périphériques. Cette idée, qui reflète bien le tropisme vers les extrêmes mentionné plus haut, a conduit à négliger les dissensions internes aux partis (par exemple au sein de certaines factions) et les critiques s'exprimant au sein d'organisations appartenant au « centre pro-européen », comme le soulignent d'ailleurs A. Szczerbiak et P. Taggart.⁷³ En fait, face aux difficultés que pose la définition d'une essence de l'euroscepticisme,⁷⁴ la notion a davantage été employée comme un adjectif qualifiant (« eurosceptique »), ce qui renforce non seulement l'effet stigmatisant,

⁷⁰ Richard S., Katz, "Euroscepticism in Parliament: A Comparative Analysis of the European and National Parliaments", in Aleks, Szczerbiak et Paul, Taggart, 2008, *op.cit.*, p. 155.

⁷¹ Laure, Neumayer, 2007, *op.cit.*

⁷² Robert, Harmsen, « Euroscepticism in the Netherlands. Stirrings of Dissent », in Harmsen, Robert et Spiering, Menno (dir.), *op. cit.*, 99-126.

⁷³ Aleks, Szczerbiak et Paul, Taggart, 2008, *op. cit.*, p.8.

⁷⁴ Laure, Neumayer, Antoine, Roger et Frédéric Zalewski, 2008, *op.cit*, p. 4.

mais contribue également à réifier les acteurs étudiés eux-mêmes : un parti est ou n'est pas eurosceptique. Or, de nombreux travaux ont montré que les positions à l'égard de l'Europe peuvent fortement varier au cours du temps. Le fait que les auteurs mêmes qui critiquent le terme d'euroscepticisme continuent de l'employer en dit long sur les obstacles et difficultés auxquels s'expose celui qui tenterait de proposer une alternative. C'est pourtant à cet exercice périlleux que nous nous risquons dans la dernière partie de cet article, non pas par attrait pour les débats lexicologiques, mais parce qu'il nous semble que la notion de résistances à l'intégration européenne peut constituer la base d'une approche sensiblement différente de la conflictualité à l'Europe en évitant, non pas tous, mais du moins les principaux écueils liés à une définition en termes d'euroscepticisme.

2.2 Les résistances à l'intégration européenne : une tentative de définition

Le terme de résistances n'est pas inédit dans la littérature académique sur l'intégration européenne, que ce soit en histoire, en science politique ou même en droit. Il a en effet été fréquemment utilisé par des auteurs réticents à utiliser le vocable d'euroscepticisme, particulièrement dans des contextes qui ne sont pas connectés aux partis politiques contemporains. De manière spontanée, le terme résistances leur a semblé plus approprié pour parler de gouvernements ou d'acteurs sociaux⁷⁵ ou plus généralement, pour présenter l'euroscepticisme comme un phénomène polymorphe. Il a également été évoqué en relation avec une analyse des tendances politiques structurantes sur le long terme.⁷⁶ Le terme de résistances a encore été également utilisé par des historiens pour englober plusieurs contextes historiques spécifiques.⁷⁷ Ces derniers rappelaient à ce titre que l'histoire des résistances à l'intégration européenne était toujours un terrain en friche. A cet égard, une approche en termes de résistances fait écho à la théorie de S. Bartolini sur la restructuration politique de

⁷⁵ John, Goldstone, "Social Movements or Revolutions? On the Revolution and Outcomes of Collective Action", in Giugni, Marco, McAdam, Doug et Tilly, Charles (dir.) *From Contention to Democracy*, MD: Rowman and Littlefield, p. 126, 1998; Yves, Surel, "L'intégration européenne vue par les approches idéelle et normative des politiques publiques", *Revue française de science politique*, 50(2), 2000, p. 241 ; Kalypso, Nicolaïdis et Susanne K., Schmidt, « Mutual recognition « on trial » : the long road to services liberalization", *Journal of European Public Policy*, 14:5, 717-734, 2007; Martin, Höpner et Armin, Schäfer, « A New Phase of European Integration : Organized Capitalisms in Post-Ricardian Europe », MPIfG, 07/4, 2007; Richard, Balme et Didier, Chabanet, *European Governance and Democracy. Power and Protest in the EU*, Lanham : Rowman & Litterfield Publishers, 2008; Hanspeter, Kriesi, 2008, *op.cit.*; Philippe, Schmitter, "On the way to a post-functional theory of European integration", Working paper, 2007, <http://www.unc.edu/~hooghe/downloads/postfunctionalism.schmitter.pdf>

⁷⁶ James, Caporaso et Sidney, Tarrow "Polanyi in Brussels. European Institutions and the Embedding of Markets in Society", RECON Online Working Papers, n° 2008/1.

⁷⁷ Guieu, Jean-Michel, Le Dréau Christophe, Raflik et Warlouzet, Laurent (2006) *Penser et construire l'Europe au XXème siècle*, Paris: Belin.

l'Europe. Selon lui, l'intégration dans l'Union européenne constitue, une « *critical juncture* », qui marque une nouvelle phase de transformation des espaces politiques en Europe par le dépassement des lignes de démarcation (territoriales, politiques et économiques), et la modification des mécanismes de représentation des intérêts, de prise de parole et de loyauté.⁷⁸ De manière analogue, Yves Déloye pense la citoyenneté européenne en tant que développement non linéaire constitué de flux et de reflux induisant une profonde réorganisation des structures d'identités héritées des processus historiques⁷⁹. De manière générale, l'approche en termes de résistances à l'Europe vise donc à replacer le débat sur l'euroscpticisme dans la problématique plus large de la conflictualité au sein des systèmes politiques en mutation. Dans cette perspective, il est possible de définir les résistances à l'intégration européenne comme une hostilité individuelle ou collective, latente ou manifeste, envers un (ou plusieurs) aspect(s) de l'intégration européenne perçu(s) comme une menace. Nous nous efforcerons dans ce qui suit de préciser les arguments qui sous-tendent une telle définition, et surtout en quoi ils répondent aux faiblesses de l'euroscpticisme. Nous indiquerons également, de manière transversale, en quoi l'étude des résistances à l'Europe est mieux à même d'intégrer une dimension temporelle qui remonte aux origines du processus d'intégration.

L'utilisation du terme résistances (au pluriel) permet tout d'abord de mieux appréhender la diversité des oppositions à l'intégration européenne, ce qui est souvent considéré comme une nécessité.⁸⁰ Il s'agit d'abord de la diversité des acteurs impliqués. Là où l'euroscpticisme traite soit d'une opinion publique relativement informée (définie par les sondages), soit principalement des partis politiques, les résistances à l'Europe peuvent être portées aussi bien par des acteurs individuels (politicien, citoyen lambda) ou collectifs (gouvernements, cours nationales, syndicats, associations, etc). Les résistances à l'Europe peuvent donc constituer la base d'une approche unifiée et souple, applicables à divers objets et réalités empiriques. De manière plus décisive, la diversité est également celle des motifs des acteurs, rendant l'approche sensiblement plus compréhensive. La définition même des résistances doit donc inclure les lectures subjectives de l'intégration européenne. La définition objective de l'essence même du projet européen, et la distinction malaisée entre l'intégration comme

⁷⁸ Bartolini, Stefano (2005) *Restructuring Europe*, Oxford et New York: Oxford University Press.

⁷⁹ Yves, Déloye, « Exploring the Concept of European Citizenship. A Socio-Historical Approach », *Yearbook of European Studies, Europeanization*, 14, 2000, pp.197-219.

⁸⁰ Richard, S. Katz, 2008, *op.cit.*, p. 159.

principe et « l'UE telle qu'elle est » ou telle qu'elle se développe, constitue en effet un problème récurrent sur lequel ont buté les typologies de l'euro-scepticisme partisan. En effet, si Kopecky et Mudde considèrent que l'économie libérale de marché et le principe supranational constituent l'essence de l'intégration européenne, nous avons vu plus haut que le fait de savoir si l'unification de l'Europe constitue une entreprise supranationale ou intergouvernementale ou encore régulatrice ou libérale fait l'objet de controverses parmi les acteurs politiques et sociaux comme parmi la communauté historique. Qui peut dire en effet, ce qu'est l'UE « telle qu'elle est » et a fortiori, dans quelle direction elle se développe ? Dans sa recherche sur les résistances de gauche à l'encontre du Traité constitutionnel de 2005 en France et en Allemagne, S. Heine définit les résistances au moyen d'une analyse de leurs référents idéologiques liés aux enjeux matérialistes et identitaires.⁸¹ Elle a pu alors identifier des critiques marxistes, sociale-démocrates, cosmopolites ou euro-patriotiques du Traité. Il nous semble également pertinent de définir les résistances « par l'autre bout », car, lorsque l'on parle de résistances à l'intégration européenne, l'incertitude porte tout autant sur ce que l'on entend par résistances, que sur ce que l'on peut comprendre par intégration européenne. Là encore, R. Katz témoigne de préoccupations similaires lorsqu'il s'interroge : « *what is it that Soft Eurosceptics oppose ?* ». ⁸² En se fondant sur les clivages rokkaniens et leur actualité, il est par exemple possible d'identifier des modèles ou représentations récurrents de l'Europe qui sont promus par certains acteurs, soit conçus comme des menaces par d'autres. On pense par exemple à l'Europe supranationale ou au super-Etat européen, à l'Europe (néo)libérale ou à l'Europe sociale, ou encore à l'Europe comme « club chrétien ». La menace que représente ces modèles (invoqués tant sur le mode réel que potentiel) a trait tant aux intérêts matériels qu'à l'identité des acteurs en question ⁸³.

Ce détour par la subjectivité des acteurs offre selon nous deux avantages. Premièrement, il permet de distinguer les résistances avant tout en nature avant de chercher à les distinguer en degré. On tient ainsi compte du fait que les acteurs résistent, non pas à un état objectif et univoque de l'intégration européenne, ou encore à des développements futurs certains, mais le plus souvent à des représentations construites et amplifiées de certains aspects de l'Union

⁸¹ Sophie, Heine, *Les résistances à l'intégration européenne en France et en Allemagne : Une analyse des idéologies sous-tendant les critiques de gauche contre le Traité constitutionnel européen*, Thèse de doctorat, Université libre de Bruxelles, 2008.

⁸² Richard S., Katz, 2008, *op.cit.*, p. 155.

⁸³ Pour un panorama sur ces questions, voir Liesbet, Hooghe et Gary, Marks, « A Postfunctionalist Theory of European Integration : From Permissive Consensus to Constraining Dissensus », *British Journal of Political Science*, à paraître.

européenne, dans des contextes d'incertitude où les effets escomptés d'une politique ou d'un changement institutionnel sont le plus souvent de l'ordre de la spéculation. Pour cette raison, ces lectures de l'intégration européenne, ou représentations de l'Europe, s'enracinent souvent dans des schèmes idéologiques identifiables. Deuxièmement, cette approche peut s'accommoder du fait que la nature du projet européen évolue au cours du temps, à l'inverse d'une définition donnée de l'intégration européenne qui servirait de base à la définition de l'euroscpticisme. On pourra donc chercher à identifier les représentations de l'Europe dominantes à certains moments et les résistances qu'elles provoquent. Tandis que l'étude de l'euroscpticisme s'est essentiellement concentrée sur les comparaisons dans l'espace, l'étude des résistances doit permettre également de mettre en œuvre une comparaison dans le temps. Il serait par exemple intéressant de comparer les mobilisations contre la ratification du Traité sur la Communauté européenne de défense dans les années 1950 et celles au Traité constitutionnel européen. On pourrait alors dans une seconde phase de l'analyse combiner les divers éléments et estimer qu'un acteur hostile envers la plupart des caractéristiques perçues de l'intégration européenne, et ce de manière stable dans le temps témoigne des formes les plus radicales de résistances à l'Europe. Ce serait par exemple le cas de Jean-Marie le Pen qui dénonce tout à la fois l'Europe supranationale et sans religion, néo-libérale et technocratique.⁸⁴ On éviterait ainsi l'effet de nivellement de toutes les formes de résistance. En somme, non seulement la notion de résistances permet d'en appréhender les diverses formes, mais leur définition par la lecture subjective des acteurs est aussi compatible, à l'inverse de l'euroscpticisme, avec le fait qu'à tous égards, l'intégration européenne est une cible mouvante.

Le deuxième aspect important de notre définition des résistances à l'Europe est qu'elle s'attache ni à la définition d'une notion substantialisée, ni à la qualification des acteurs, mais davantage à l'étude de processus. Elle échappe ainsi au caractère statique de l'euroscpticisme. Ces processus sont de divers ordres et fondent des résistances qui peuvent être latentes ou manifestes. Cette dimension renvoie au degré d'activité ou de passivité des acteurs. Si l'on s'intéresse par exemple, par des entretiens qualitatifs, aux processus d'appréhension cognitive de l'Europe chez les citoyens, il s'agira de résistances plutôt latentes ou passives. En situation de vote, elles peuvent devenir manifestes. Si l'on explore les processus de mobilisations d'acteurs politiques, il s'agira en revanche de résistances d'emblée

⁸⁴ Voir son discours lors du discours d'entrée en fonction de Nicolas Sarkozy à la tête de la Présidence de l'Union européenne au Parlement européen.

manifestes, nécessitant un engagement actif des acteurs. Là, encore, le possible passage de l'un à l'autre incite à étudier les variations dans le temps et l'identification des « conditions d'activation »⁸⁵ des résistances dans une perspective longitudinale. Nous avons par exemple montré ailleurs comment les résistances à l'Europe au sein du Parti socialiste français, après être longtemps demeurées à un niveau latent du débat politique, se sont cristallisées sur la ratification du Traité constitutionnel en 2005.⁸⁶ Ainsi, la définition proposée n'a ni d'effet qualifiant ni stigmatisant : chaque acteur peut potentiellement s'inscrire dans des processus latents ou manifestes de résistances à l'intégration européenne, même ceux qui sont perçus comme traditionnellement « europhiles », comme l'ont montré Jean-Benoit Pilet et Emilie Van Haute pour les partis politiques belges⁸⁷ ou Nicolas Verschueren plus haut pour les syndicats.

Nous en venons par là au troisième avantage que présente la notion de résistances telle que nous l'avons définie : elle est beaucoup moins chargée normativement que le terme d'euro-scepticisme. Naturellement, le terme de résistances comporte de nombreuses acceptions lourdes de sens. Notre argument ici est que sa réelle polysémie et ses différentes connotations tendent à s'auto-neutraliser pour finalement recéler un niveau satisfaisant de neutralité. D'un point de vue historique, la référence à la Seconde guerre mondiale s'impose immédiatement. Dans le cas de l'Allemagne, les débats sur la signification même de la résistance et sa redéfinition par Martin Broszat entraînèrent par exemple un vif débat historiographique et de nombreuses contestations.⁸⁸ Toutefois, le terme résistances porte également une connotation négative. Dans le domaine politique, il désigne principalement des objections aux changements et à la préservation du *statu quo*. En ce sens, il est parfois assimilé au conservatisme. Dans le contexte des sciences sociales, connotations positives et négatives sont donc entremêlées, contrairement au terme « réaction » qui s'entend exclusivement négativement. On peut même considérer que la relative neutralité du terme résistance tend à être confirmée par son usage dans les sciences physiques où il correspond bien à ce que nous concevons ici, c'est-à-dire une force de résistance mécanique contre une autre force (de mouvement). L'idée de résistance à un mouvement de changements structurels fait écho aux

⁸⁵ Olivier, Rozenberg, 2008, *op.cit.*

⁸⁶ Amandine, Crespy, « Les cristallisations des résistances de gauche à l'intégration européenne : le logiques de mobilisation dans la campagne référendaire française de 2005 », *Revue Internationale de Politique comparée*, à paraître.

⁸⁷ Jean-Benoît, Pilet et Emilie Van Haute, 2007, *op. cit.*

⁸⁸ Ian, Kershaw, *Qu'est-ce que le nazisme ? Problèmes et perspectives d'interprétation*, (traduit de l'anglais par Jacqueline Carnaud, Paris, Gallimard, 1997, pp.299-300.

travaux de Bartolini évoqués plus haut. Elle renvoie également à l'analyse en termes de mouvements et de contre-mouvements chez Polanyi, qui a été récemment appliquée dans le contexte européen par J. Caporaso et S. Tarrow dans leurs réflexions sur l'intégration européenne en tant que processus d'institutionnalisation de l'économie libérale de marché (2008). Néanmoins, le concept de résistances n'implique pas l'homogénéité et la cohérence que l'idée de contre-mouvement tend à suggérer. Finalement, parce que le terme de résistances n'est pas spécifique à l'intégration européenne et a été éprouvé dans d'autres contextes, elle semble mieux à même de « dé-normativiser » l'approche du conflit sur l'intégration européenne et de l'inscrire dans le temps long.

Conclusion

Nous avons voulu dans cet article porter un regard critique sur la manière dont les phénomènes de conflit et d'hostilité envers l'intégration européenne ou certains de ses aspects ont été jusqu'à présent appréhendés. Une perspective historique permet de constater que, plutôt que de postuler un consensus permissif dans la période pré-Maastricht, on peut observer un dissensus au niveau des élites, qui, pour diverses raisons, s'est plus ou moins maintenu au niveau latent du débat politique. Les débats historiographiques reflètent précisément l'imprécision du projet européen sur lequel des niveaux de lecture parallèle se greffent. Ces lectures différenciées furent à la base de déceptions et d'amertume en relation aux attentes projetées qui ont conduit les acteurs à se détourner du projet européen voire à le contester. Il apparaît donc que l'étude de la contestation de l'intégration européenne ne peut être déconnectée de la problématique plus large des résistances aux mutations économiques, politiques et sociales à l'œuvre en Europe. Dès lors, une distance critique vis-à-vis de la notion d'euro-scepticisme s'impose. Employé de manière incohérente et sans définition communément admise, ce terme a entraîné une focalisation sur les partis politiques au détriment d'autres acteurs politiques et sociaux. Enracinée dans le contexte contemporain de l'ère post-Maastricht, elle se prête mal aux approches historiques et socio-historiques et recèle une forte charge normative qui rend son utilisation scientifique problématique. Partant de ce constat, nous proposons une approche en termes de résistances à l'Europe, que nous définissons comme une hostilité individuelle ou collective, latente ou manifeste, envers un (ou plusieurs) aspect(s) de l'intégration européenne perçu(s) comme une menace. Cette définition

permet d'appréhender la diversité des acteurs susceptibles de porter la contestation de l'ordre politique européen, ainsi que la diversité de leurs motifs. En intégrant les lectures subjectives de l'intégration européenne et de son orientation, elle permet de tenir compte du fait, qu'à tous les égards, l'intégration européenne est une cible mouvante. Cette perspective évite le substantialisme et la qualification statique des acteurs dans la mesure où elle s'attache à des processus d'activation de résistances, qui sont susceptibles de concerner l'ensemble des acteurs politiques et sociaux de manière plus ou moins manifeste, et qui peuvent varier au cours du temps. Enfin, la polysémie du terme de résistances et son caractère atemporel ont pour effet de « dé-spécifier » l'objet européen et de l'appréhender de manière moins normative. Si cette proposition ne résout pas toutes les difficultés liées à l'appréhension théorique de phénomènes complexes, elle échappe néanmoins aux principaux écueils qui affectent la notion d'eurosepticisme. Nous espérons ainsi contribuer aux réflexions sur la théorisation de la conflictualité sur l'intégration européenne, dans une perspective qui vise à dépasser les lignes de démarcation souvent artificielles entre disciplines et sous-disciplines académiques.